



Lycée Français Prins Henrik – Copenhague
Compte rendu du conseil d'administration
du 4 Juillet 2017

Étaient présents :

Conseil d'Administration

Au titre des représentants des parents d'élèves

- Jean-Thomas Meyer (Président)
- Jørgen Riis Pedersen (Vice-Président)
- Anne-Claire Mulot (Trésorière)
- Casper Hassø Nielsen
- Nathalie Btsh-Smith
- Nicolas Rouzioux
- Damien Roy (Suppléant)

Au titre des représentants nommés par l'Ambassadeur de France

- Sylvie Paul (Consul)

Direction :

Chérif Abdelmoumene (Directeur Garderie)

Nicolas Hernandez De la Mano (DAF)

Mette Huld Jakobsen (Directrice des Etudes danoises)

Représentants du personnel

Non-représentés

Fred

Étaient excusés :

Au titre des représentants nommés par l'Ambassadeur de France

- Thierry Robert (Conseiller culturel)

Direction

Michel Chesne (Proviseur)

Cédric Hartvick (Directeur de l'École Primaire)

Représentants des parents d'élèves

1. Validation du PV du précédent CA

Le PV du CA du 3 mai 2017 est approuvé conditionnel aux rajouts demandées par NBS et CHN.

2. Point sur le DFB

SP a présenté les résultats d'aboutissement des négociations entre l'Ambassade de France et le Ministère de l'Education Danoise:

- La nouvelle grille de conversion selon le Ministère de l'Education danoise devient effective à partir de cette année, elle sera donc appliquée pour les notes du Baccalauréat 2017.
- Les élèves ont l'option de soustraire les notes obtenues dans les matières danoises si leur moyenne en est ainsi augmentée.
- Les élèves, comme pour toutes les autres gymnasium Danois, bénéficient du "quick bonus", qui augmente leur moyenne de 8% si ils commencent l'université dans une période de maximum deux années après l'obtention du Bac.
- Il n'a pas été précisé si le retrait des notes de matières danoises dans le DFB influence sur les possibilités d'admission dans les universités danoises.
- Les notes obtenues aux baccalauréats de 2016 et années précédentes sont converties selon l'ancienne grille.

MH informe que les grilles ne sont pas appliquées pour les passages entre la troisième et le Dansk Gymnasium. Dans ces cas, des évaluations qualitatives sont utilisées.

3. Travaux de la cour

- Les représentants de la direction confirme la mise en oeuvre des travaux de l'ensemble de la cour de récréation. Le debut de ces travaux a été décalé déjà de 10 jours du fait du maitre d'oeuvre, en raison d'absence de certaines autorisations (notamment pour certains arbres a abattre). Du a ce retard, l'école envisage donc des alternatives pour les élèves dès la rentrée scolaire du 22 Aout. Cependant, la planification de Frederiksberg Forsyning prévoit les travaux se terminer le 21 Aout, et pour le moment, le Chef de Chantier a promis qu'ils peuvent tenir ce planning.
- Un point sera fait le 15 August, ou la Direction considérera fermer une partie de la cour à la rentrée si il y a du retard. Des solutions seront envisagées en fonction de la situation mi-aout. La Direction assure que l'école sera de toute facon ouverte le 22 aout et que la sécurité des enfants et du personnel sera assurée dans tous les cas.
- Le contrat entre le prestataire et Frederiksberg Forsyning ne prévoyant (malheureusement) pas de pénalités de retard, le CA et la direction envisagent les options permettant l'accueil

des élèves et des enseignants en toute sécurité même si une part des travaux devait continuer après la rentrée.

- Les travaux d'embellissement/amélioration de la cour, ceux-ci financés par AP Møller, ne pourront débuter qu'après complétion du travail de Frederiksberg Forsyning, donc se dérouleront pendant les vacances d'Octobre.
- NDL assure que l'avocat de la SCI qui gère le projet va maintenir la pression sur la commune pour assurer un bon suivi.
- Le CA demande à la direction de mettre en place une communication régulière sur l'avancée des travaux. Il est décidé par les membres présents que la Direction enverra une première communication aux parents dès le commencement des travaux, et une deuxième autour du 10 août.

4. Locations d'une annexe

Ceci est sur la possibilité d'ajouter des locaux supplémentaires sur le site Frederiksberg Alle

FD informe le CA d'une étude qui a été faite pour évaluer la possibilité de louer des anciens bureaux de dentistes, situés sur Frederiksberg Alle juste à côté du portail, pour agrandir l'espace. Un architecte a été engagé (10,000 DKK) pour faire cette étude. Il s'avère:

- Que les locaux ne seraient pas adaptés pour une utilisation pour les enfants donc ne présente pas de possibilité pour le Klub.
- Ils seraient possibles pour l'Administration ou les enseignants.
- Les enseignants ne préfèrent pas l'utiliser car trop loin des salles de classe, donc le pratique est questionnable
- Les locaux ne sont pas suffisamment grands pour toute l'Administration, qui trouve préférable demeurer proche des bâtiments principaux

Considérant, le CA décide de ne pas progresser dans cette initiative.

5. Finance

- NHDLM informe que le budget Salaires Enseignants représente un déficit actuel, cela comparé aux estimations, comprenant de 700,000 DKK pour l'année scolaire complète (350,000 actuels), expliquant que cela est attribué à des congés maternités et maladies qui n'étaient pas prévus, plus et des primes supplémentaires pour certains enseignants. NDLM informe que les congés maternités ne sont pas remboursés à l'école pour les enseignants qui sont « résidents » (enseignants partiellement payés par la France).

- Il est remarqué que les finances souffrent d'un manque de transparence sur le suivi des salaires, et que l'information des heures par professeurs et par niveau n'étant pas disponible, l'efficacité et la mesure des risques sur l'augmentation de la masse salariale est affectée.
- Le CA demande que pour la préparation du budget 2018 soit mises disponibles une grille présentant le relevé complet des heures de cours, cela par enseignants et par niveau.
- Le CA confirme que ce contrôle interne doit être mis en place dès la rentrée.

6. Décision sur la maintenance ou le retrait des 4% d'augmentations sur les écolages

Pour suivre l'engagement après la réunion avec les parents d'élèves (une cinquantaine de parents étaient présents), le CA doit voter maintenir ou retirer les augmentations des 4%.

Le président fait un compte-rendu rapide de la réunion du 21 juin et les autres membres du CA et de la direction présents échangent sur leur ressenti. Tous s'accordent à dire que ce genre de réunion, même si parfois difficile, est bénéfique pour la bonne compréhension de la situation.

Eléments tenus en considération:

- La masse salariale qui augmente chaque année qui montre un déficit opérationnel structurel selon les règles de comptabilité utilisées
- Un budget qui serait déficitaire (NHDLM : -337,000 pour 2016 et -700,000 pour 2018 si augmentation est soustraite)
- Les budgets sont déjà très contraints
- Un manque de visibilité sur les effectifs de la rentrée et donc une incertitude budgétaire
- La volonté de ne pas utiliser les réserves financières pour combler un déficit opérationnel, celles-ci devant être dévolues à un financement de projets ou de travaux d'amélioration exceptionnels e.g. déménagement de la maternelle. Il a été discuté de la possibilité de financer les frais des projets en cours comme la restauration des façades du bâtiment (600,000) par les réserves, ce qui a été refusé par le directeur administratif et financier (raison donnée est que les locaux sont la propriété de la SCI).
- Il est suggéré que d'autres améliorations (renovation de toilettes, foyer des collégiens, etc..) pourraient être financées par les réserves (7 sur 9 M disponibles).
- Dans le cas éventuel d'un déménagement, il serait important de maintenir des réserves
- L'annulation de l'augmentation prévue cette année, sans amélioration du résultat opérationnel, ne fera qu'amplifier la difficulté des années à venir.
- Un retrait des 4% pourrait être considéré, similaire au tarif organisme, qui avait été retiré après avoir pris en considération les réactions de quelques entreprises et de l'ambassade

- Il serait bon de tenir en compte le fait que certaines familles sont très affectées par ces augmentations
- Etre sensible aux demandes des parents après de nombreuses années consécutives d'augmentation.
- Le risque de voir certaines familles ne plus pouvoir ou vouloir financer les études de leur(s) enfant(s) au LFPH, et ce au regard de l'augmentation régulière des frais de scolarité depuis plusieurs années.
- Des augmentations pourraient être considérées dans l'avenir si accompagnées par des améliorations notables.

Le CA vote 4 voix contre 3 de maintenir les augmentations.

Le CA également s'engage :

1. A considérer les alternatives pour augmenter les revenus autres que des augmentations générales uniformes des écolages.
2. A préparer plusieurs budgets avec des options différentes dont une au minimum sans augmentations générale uniforme des écolages
3. A présenter ces scénarios pour vote pendant l'assemblée générale d'Octobre.
4. Améliorer la gestion de l'économie en maîtrisant les risques de l'inflation de la masse salariale (outil de contrôle mentionné précédemment)

Options à être considérées également

- Sponsoring – DR informe que les entreprises Françaises ont été sollicitées, et qu'à la rentrée une approche avec les entreprises Danoises va se faire.
- Partenariat avec l'Ecole Européenne qui planifie d'ouvrir une section Française dans deux ans (il est noté que pour le moment l'Ambassade apparemment s'oppose à l'ouverture)
- Ouvrir la discussion sur un partenariat pour un Bac Européen, ce qui pourrait obtenir des subventions Européennes. Il est noté que l'école Européenne donne priorité aux familles employées par l'UE et les diplomates.

Prochaines réunions.

- 30 août
- 27 septembre
- 12 octobre

Assemblée Générale: Le 31 octobre